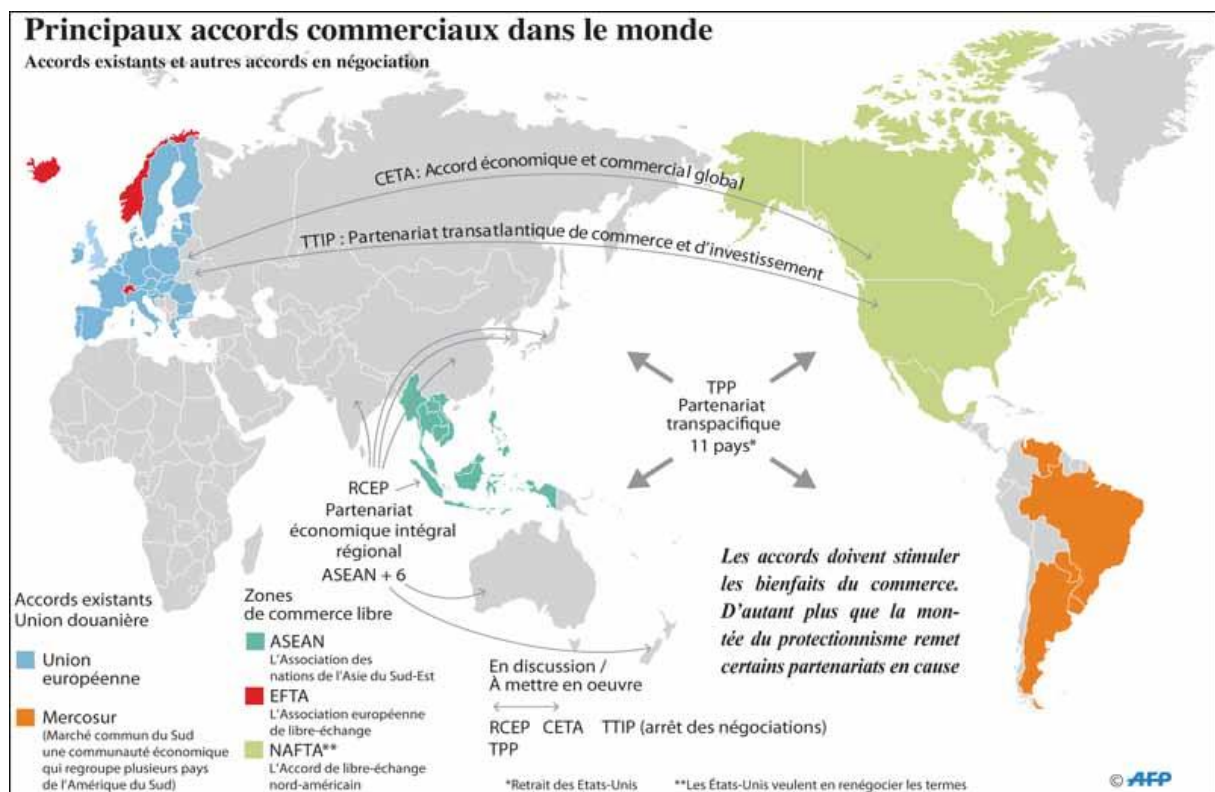


Les accords commerciaux dopent le secteur agroalimentaire

Cas du Mexique, de la Corée du Sud et de la Suisse

Des gains en termes de compétitivité et d'emploi

Hausse des exportations de l'UE de plus de 1 milliard d'euros.



Une nouvelle étude montre les bienfaits du libre-échange pour le secteur agroalimentaire. «Les accords commerciaux ont contribué à stimuler les exportations agricoles de l'Union européenne et ont soutenu l'emploi», selon ce travail réalisé pour le compte de la Commission européenne par la société de conseils indépendante Copenhagen Economics. Les auteurs de l'étude se sont intéressés à trois pays, à savoir le Mexique, la Corée du Sud et la Suisse. «Les accords de l'UE avec ces trois pays ont permis à eux seuls d'accroître les exportations agroalimentaires de l'Union de plus de 1 milliard d'euros et d'augmenter de 600 millions d'euros la valeur ajoutée dans le secteur agroalimentaire», indique Phil Hogan, commissaire pour l'agriculture et le développement rural. Globalement, le commerce crée de l'emploi.

Environ 27.000 postes dans l'Union sont portés par les exportations supplémentaires dues aux trois accords de libre-échange.

L'étude souligne qu'il est important de suivre les négociations commerciales des principaux concurrents de l'UE. Et ce, afin de s'assurer que cette dernière n'accuse pas de retard en ce qui concerne les conditions d'accès à des marchés importants pour les produits agroalimentaires. Elle montre également que des accords, conclus plus récemment (comme l'accord commercial UE-Corée, entré en vigueur en 2011) ont une incidence positive plus marquée que les accords plus anciens et moins complets (tels que l'accord UE-Mexique de 2000).

Grâce aux trois accords commerciaux, l'année 2016 a également été marquée par des exportations agroalimentaires de l'UE sans précédent. Elles ont atteint une valeur de 130,7 milliards d'euros, soit 1,7 milliard d'euros de plus qu'en 2015. Les hausses les plus fortes des exportations annuelles ont été enregistrées pour les Etats-Unis (1,26 milliard d'euros) et la Chine (1,06 milliard d'euros). Parallèlement, la valeur des importations agroalimentaires de l'UE a diminué de 1,5% pour atteindre 112 milliards d'euros. En 2016, le secteur agroalimentaire représentait 7,5% des exportations totales de marchandises de l'UE. Du côté des importations, 6,6% de l'ensemble d'entre elles sont constituées par des produits agroalimentaires. Avec un excédent de 18,8 milliards d'euros, le secteur agroalimentaire contribue pour près de moitié à l'excédent commercial global de l'Union européenne, qui s'établissait à 39,3 milliards d'euros en 2016.

Les gains obtenus

■ L'accord conclu entre l'UE et le Mexique a gonflé de 105 millions d'euros les exportations agroalimentaires de l'UE en 2013. C'est-à-dire trois ans après que les deux parties ont supprimé tous les obstacles commerciaux conformément à leurs engagements pris au titre de l'accord. La majorité de ces exportations concernaient des denrées alimentaires transformées et des boissons. Des importations supplémentaires d'une valeur de 316 millions d'euros effectuées au cours de la même année ont porté essentiellement sur des produits de base. L'étude met également en évidence le potentiel que représente pour le secteur agricole de l'UE la poursuite de la suppression des droits de douane et des obstacles existants. Cette

question est actuellement abordée dans les négociations visant à moderniser l'accord UE-Mexique.

■ L'accord de libre-échange (ALE) UE-Corée du Sud, dont la mise en œuvre intégrale n'est cependant pas encore terminée, a permis d'augmenter les exportations agroalimentaires de l'UE de 439 millions d'euros en 2015 (dernière année pour laquelle on dispose de données). Elles sont constituées pour l'essentiel de produits de base et de matières premières. Les importations supplémentaires d'une valeur de 116 millions d'euros effectuées au cours de la même année concernaient principalement des denrées alimentaires transformées et des boissons.

■ Les accords commerciaux UE-Suisse relatifs aux produits agricoles et aux produits agricoles transformés ont permis conjointement d'augmenter de 532 millions d'euros les exportations agroalimentaires de l'UE en 2010, trois ans après leur mise en œuvre intégrale. La majorité de ces exportations étaient constituées de denrées alimentaires transformées et de boissons. Les importations supplémentaires d'une valeur de 1,17 million d'euros ont pris la forme pour l'essentiel de produits de base.

Lien article : <http://www.leconomiste.com/article/1009052-les-accords-commerciaux-dopent-le-secteur-agroalimentaire>